

Appel à consultation

Cartographie des principales parties prenantes concernant les pratiques éthiques du marché du travail au Maroc

Création de deux modules de formation sur l'anti discrimination

Termes de référence

1. Contexte

Dans le cadre de la nouvelle politique d'immigration et d'asile, le gouvernement marocain a adopté en 2016 une loi visant à combattre la traite des êtres humains, en plus d'être en ce moment dans la phase d'élaboration d'un mécanisme de référence national, dans lequel l'OIM Maroc est impliqué.

Malgré les efforts considérables mobilisés par le gouvernement marocain dans la lutte contre la traite d'êtres humains, nombreux sont les migrant-e-s en situation administrative régulière et irrégulière n'ayant toujours pas accès au marché du travail formel, se voyant forcés à opter pour le secteur informel.

La discrimination et l'exploitation au travail touchent également des femmes, des hommes et des mineurs en provenance de zones rurales du Maroc. Des données récentes confirment qu'environ 30.000 jeunes filles seraient exploitées dans le travail domestique, alors que dans la région de Casablanca près de 60% des filles employées n'ont que 15 ans¹. Par ailleurs, une étude de l'OIT en 2012 a démontré que plus de 82% des emplois enregistrés comme activité principale au Maroc relèveraient du secteur informel. L'économie informelle est encore plus répandue dans les zones rurales où elle constitue plus de 96% de tous les emplois enregistrés. A l'image de cette situation vécue par la population locale, la population migrante n'est pas en reste. Selon des données plus récentes, 38% des migrants en situation administrative irrégulière travaillent dans le secteur informel. En ce qui concerne les migrants régularisés, bien que leur accès au marché du travail soit de plus en plus facilité, il subsiste des obstacles conduisant à un recours croissant au travail informel.

Face à l'ampleur de ce phénomène, le gouvernement marocain a pris des mesures drastiques pour réduire l'exploitation au travail. En 2016, 543 inspections du travail des enfants ont été menées, donnant lieu à 79 avis officiels adressés à des employeurs illégaux. Cependant, les capacités des acteurs concernés devraient être renforcées pour lutter contre l'exploitation au travail, notamment concernant les enfants nationaux et les migrant-e-s.

Ainsi, cette initiative vise à appuyer les acteurs nationaux et locaux à contribuer à la diminution de l'exploitation au travail et des pratiques discriminatoires, liées à l'accès au marché de l'emploi. Elle permettra de renforcer les capacités des parties prenantes impliquées dans le domaine de l'emploi au Maroc, notamment celui des migrant-e-s.

¹UNWOMEN 2015

2. Objectif Général de la Consultation

Afin de contribuer à la diminution de l'exploitation au travail et des pratiques discriminatoires liées à l'accès au marché de l'emploi, l'OIM Rabat mandate un consultant pour la mise en œuvre de deux activités principales à savoir :

1- L'élaboration d'une cartographie d'acteurs de l'emploi, dont les pratiques valorisent la diversité dans l'environnement de travail, et mériteraient d'être généralisées.

2- La création de deux modules de formation visant à prévenir les pratiques discriminatoires et l'exploitation au travail, mais également à promouvoir les bénéfices de la diversité dans l'accès au marché de l'emploi.

La cartographie ainsi que les deux modules de formation permettront d'établir un état des lieux de l'existant en termes de pratiques liées à l'accès à l'emploi et au recrutement éthique, sur la base duquel les deux formations de sensibilisation auront lieu.

3. Offre de service :

La cartographie ainsi que les deux modules de formations mandatées, s'inscrivent dans le cadre du projet IREM (Initiative pour le Recrutement Ethique au Maroc), dont l'objectif est de « Contribuer à l'amélioration des pratiques de recrutement de main d'œuvre et du traitement des travailleurs migrants au Maroc ».

Cette mission aura donc pour finalité :

- ✓ L'élaboration d'une cartographie détaillée des parties prenantes en lien avec les pratiques éthiques dans l'environnement de travail ;
- ✓ La création de deux modules de formation sur la prévention de la discrimination et l'exploitation au travail, et également sur les bienfaits de la diversité dans le monde du travail.

4. Livrables : La cartographie détaillée et deux modules de formation

La cartographie et les modules de formation doivent être soumis en français.

Concernant modules de formations, les tableaux, les cartes et les graphiques doivent être insérés dans le texte, et toute annexe de données supplémentaires doit être soumise en MS Excel avec les données, les tableaux et les graphiques utilisés dans le rapport. Les règles de l'OIM devraient être respectées pour la bibliographie et les citations éventuelles.

Les rapports devront inclure un résumé exécutif décrivant les principaux résultats et recommandations.

5. Durée de la consultation

La prestation s'étalera du 01 janvier 2018 au 31 mai 2018.

6. Qualifications

Les qualifications requises sont :

Formation et connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme universitaire et de préférence un diplôme supérieur aux niveaux de maîtrise ou de doctorat. - Connaissances et expérience dans le domaine de l'employabilité, d'accès au marché du travail et en droit de travail au Maroc et des travailleurs migrants. - Connaissances en questions migratoires et inclusion sociale. - Expérience pratique en méthodes et techniques de recherche.
Langues	<ul style="list-style-type: none"> - Excellente maîtrise du français et de l'anglais indispensable (écrit et parlé). - Bonne maîtrise de l'arabe (standard et dialectal).
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelles. - Bonne capacité à travailler en équipe et bon sens du relationnel avec les partenaires. - Bonnes aptitudes interpersonnelles et organisationnelles.

7. Délai de soumission

Les candidat-e-s intéressé-e-s par cet appel à candidature sont prié-e-s d'envoyer :

- ✓ Un document synthétique décrivant la méthodologie de recherche pour la cartographie et les modules de formation, ainsi qu'une offre financière identifiée pour mener cette étude ;
- ✓ Un CV complet en langue française, comprenant les contacts de trois références professionnelles ;
- ✓ Une lettre de motivation ainsi que tout autre document pouvant servir de support à la candidature (publication, travail personnel, rapport, référence bibliographique, etc.).

Les candidatures devront être envoyées à l'adresse électronique : oimrecrute@iom.int, en indiquant en objet « appel à consultation cartographie projet IREM » au plus tard le vendredi 15 décembre, avant 12h00.